

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 06/08/2026 - 29715 - 2022 B 04355 - 918 105 016 - A.C.R IMMO 31



Expertise Comptable
Audit & Conseils

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS A.C.R IMMO 31

9 Cité ROGUET

APPARTEMENT 102

31300 TOULOUSE

*copie conforme à l'original.
certifié par le Président.
M. NASSER ICAMAR.*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nasser Icamar', with a large, stylized flourish at the end.

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS A.C.R IMMO 31** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 171 475 euros

Chiffre d'affaires : 0 euros

Résultat net comptable : -1 037 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LIMOUX

Le 25/06/2026

Signature



Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)				
	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	143 059		143 059	143 059
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	28 416		28 416	28 792
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités				392
	Total de l'actif circulant (IV)	171 475		171 475	172 244
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	171 475		171 475	172 244

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

28 416

28 792

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 2 000)	2 000	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(9 626)	(7 910)
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(1 037)	(1 716)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	(8 663)	(7 626)
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	3	
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	186	120
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	179 949	179 749
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes ⁽¹⁾ (IV)	180 138	179 869
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	171 475	172 244
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		180 138	179 869
(2) Dont emprunts participatifs			

[Signature]

NIC

SAS A.C.R IMMO31

Société par actions simplifiée

au capital de 2000 euros

Siège social : 9 cité Roguet APPT 102

31300 TOULOUSE

RCS TOULOUSE 918105016

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 décembre 2024**

Le 30 Avril 2026 à TOULOUSE, monsieur Kamal NASSER, demeurant 9 Cité

Roguet, Appt 102, 31300 TOULOUSE, associé unique :

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Kamal NASSER, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de 1037 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique a décidé d'affecter la perte de 1037 euros en totalité au poste « report à nouveau débiteur ».

WIC

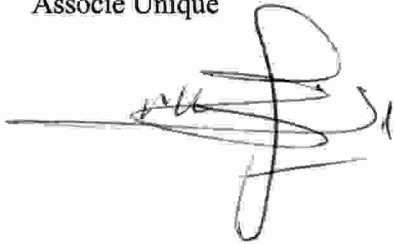
TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associé unique prend acte qu'aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé entre la société et l'associé unique Président.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

Kamal NASSER

Associé Unique

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Kamal Nasser', written over a horizontal line.